

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 19 décembre 2024

DCM N° 24-12-19-5

Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable.

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement, et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

La Ville de Metz a souhaité s'inscrire dans la dynamique des Villes en Transition en cohérence avec les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

Ainsi, le rapport présente les premiers résultats des objectifs que s'est fixée la Ville de Metz en matière de transition écologique aux horizons 2026 et 2030.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission compétente entendue,

VU le Code Général des Collectivités Locales, pris notamment en son article L 2311-1-1 et D 2311-15,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable,

VU le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2,

VU le programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies,

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est une obligation légale et qu'elle doit être présentée préalablement au débat sur le projet de budget,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **PREND ACTE** de la présentation du présent rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et de la tenue du débat.

Service à l'origine de la DCM : Transition énergétique et économie circulaire Commissions : Commission Transition Ecologique et Cadre de Vie Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE



2023/2024

Comment aborder ce rapport ?	p4
Les objectifs du développement durable 2030 de l'ONU	p4
Les 5 finalités du développement durable et les principaux objectifs à Metz	p6
ORIENTATION STRATÉGIQUE 1	
Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains	p7
Éducation au développement durable	p8
Emploi	p9
Santé-environnement	p10
▪ Qualité de l'air	p10
▪ Santé et sécurité au travail	p11
▪ Éco-mobilité	p12
ORIENTATION STRATÉGIQUE 2	
Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets	p13
Transition énergétique	p14
▪ Chauffage urbain et énergies renouvelables	p14
▪ Rénovation énergétique	p15
▪ Constructions neuves	p16
Atténuation du changement climatique	p17
▪ Réduire les émissions de GES du patrimoine municipal et de ses activités	p17
▪ Réduire les émissions de GES du territoire messin	p18
Adaptation au changement climatique	p20
▪ Adaptation à la chaleur	p20
▪ L'eau potable	p21
L'Eurométropole de Metz en matière de mobilité durable et d'inclusion	p22
ORIENTATION STRATÉGIQUE 3	
Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations	p25
Action sociale et insertion	p26
Emploi et insertion	p27
Égalité des femmes et des hommes	p28
Solidarité entre territoires pour une eau de qualité - Le Rupt de Mad	p29
Proximité et instances citoyennes	p30
ORIENTATION STRATÉGIQUE 4	
Développer des modes de production et de consommation responsables	p31
Gestion des déchets, propreté et économie circulaire	p32
Consommation d'eau	p33
Collectivité responsable	p34
▪ Alimentation durable	p34
▪ Achats responsables	p35
▪ Éco-manifestations	p36
Économie sociale et solidaire	p37
Consommation responsable	p38
ORIENTATION STRATÉGIQUE 5	
Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources	p39
Réservoirs de biodiversité et continuités écologiques	p40
Protéger les milieux et les ressources	p41
Place de l'animal dans la ville	p42
Sensibilisation à la nature en ville	p43
GLOSSAIRE	p44
ANNEXE	p46

ÉDITO



Depuis 2020, nous travaillons au quotidien pour l'amélioration de la qualité de vie de nos habitants, loin des propositions dogmatiques. En nous mobilisant collectivement, nous avons replacé la transition écologique au cœur de nos politiques publiques.

Le rapport de développement durable de la Ville de Metz souligne que la majorité de nos objectifs sont en voie d'être atteints d'ici la fin du mandat, conformément à nos engagements.

Des actions concrètes sont mises en œuvre chaque jour pour réduire notre consommation d'énergie, diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de vie des habitants.

Parce que nous ne pourrions avancer sans engager la jeune génération, 7 364 enfants scolarisés ont, par exemple, été sensibilisés à l'environnement et au développement durable par la Ville de Metz et ses partenaires.

18 cours d'écoles ont déjà fait l'objet d'une adaptation/végétalisation. L'ensemble des 81 écoles de la Ville bénéficieront de cette transformation dans les prochaines années.

Des investissements conséquents ont également été réalisés dans l'espace public avec la rénovation de l'éclairage public. La part des sources Led était de 21% en 2022 et atteindra les 60% à la fin de l'année 2024.

En termes de mobilité, les Messins peuvent désormais emprunter les pistes cyclables sur une centaine de kilomètres dont, récemment, l'avenue Foch, le boulevard Paixhans et la rue Joseph HENOT.

La collecte des déchets a aussi été revue à travers le prisme de la transition écologique avec, aujourd'hui 2 739,6 tonnes de déchets collectés sur la voie publique à Metz dont 2 716,6 tonnes sont valorisées. Les 850 tonnes de feuilles mortes sont, pour leur part, valorisées en compost.

Et parce que le bien-être animal s'intègre pleinement dans nos objectifs, 211 nichoirs à mésanges ont été installés depuis 2021. Onze espaces sans laisse ont été aménagés tout comme deux pigeonniers contraceptifs dans les quartiers de Bellecroix et du Sablon.

Les populations de chats errants sont, quant à elle, gérées grâce aux partenariats entre la mairie et les associations mosellanes. Depuis 2021, plus de 120 chats ont été pris en charge par les associations. Elles seront encore mieux accompagnées dans les années à venir afin de garantir une cohabitation apaisée entre l'homme et les animaux à Metz.

L'ensemble des efforts significatifs de la Ville de Metz en matière de développement durable et les résultats obtenus sont répertoriés dans ce rapport. Ces actions, mises bout à bout, montrent clairement une progression continue vers des pratiques plus durables et solidaires, avec des initiatives innovantes et des partenariats multi-acteurs.

La réussite de la transition écologique à Metz repose sur une volonté politique affirmée mais également sur la collaboration de tous les acteurs publics, associatifs, économiques et les habitants. Grâce à cette base solide, nous pouvons déjà nous fixer des objectifs plus ambitieux encore à atteindre à horizon 2030.

Rachel BURG
Adjointe à la transition écologie,
énergétique et à la lutte contre le
dérèglement climatique

François GROSIDIER
Maire de Metz
Président de l'Eurométropole de Metz
Conseiller régional de la région Grand Est
Membre honoraire du Parlement

COMMENT ABORDER CE RAPPORT ?



■ Ce rapport rappelle les différents objectifs pour 2026 et 2030 liés aux objectifs de développement durable (ODD) et présente le suivi de ces derniers.

■ Certains objectifs nécessitent un temps de préparation et de mise en œuvre avant d'être

atteints ; aussi une donnée éloignée de l'objectif n'exprime pas un statu quo mais une préparation technique préalable nécessaire pour atteindre l'objectif fixé. C'est pourquoi le suivi des objectifs est accompagné d'une ou plusieurs brèves illustrant les actions mises en œuvre pour atteindre ces

objectifs, quelques données chiffrées pertinentes, et des perspectives.

■ Ce rapport est basé sur des données consolidées couvrant l'année 2023.

Les objectifs du développement durable : les ODD 2030 de l'ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par 193 pays aux Nations Unies en septembre 2015. Ces 17 objectifs s'accompagnent de 169 cibles liées entre elles et qui forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable comme le climat, la biodiversité, l'éducation, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'agriculture...

Cadre de référence instaurant un langage commun, les ODD ont pour ambition d'assurer une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030 et induisent la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Des déclinaisons territoriales de l'Agenda 2030 peuvent être engagées compte-tenu des leviers d'action dont disposent les collectivités dans leur rôle de relais et leur capacité à mobiliser les acteurs locaux.



- 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES PRINCIPAUX OBJECTIFS À METZ :

Finalité 1 : Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains

Principaux ODD concernés :



Finalité 3 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations

Principaux ODD concernés :



Finalité 2 : Atténuer le changement climatique et adapter le territoire

Principaux ODD concernés :



Finalité 4 : Développer les modes de production et de consommation responsables

Principaux ODD concernés :



Finalité 5 : Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Principaux ODD concernés :



Idéogrammes des objectifs :



Objectifs d'exemplarité de la Ville : fonctionnement interne ou réalisations directes de la Ville dans le cadre de ses compétences



Objectifs territoriaux : leviers partiellement entre les mains de la Ville, mise en mouvement des acteurs vers un résultat collectif (notamment en lien avec l'Eurométropole de Metz)



Orientation stratégique 1

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Les écoles, les crèches municipales ainsi que les MJC et les centres messins



75 % des enfants scolarisés sensibilisés à l'environnement et au développement durable à la fin de leur scolarité dans le premier degré



100 % des enfants scolarisés sensibilisés à l'environnement et au développement durable à la fin de leur scolarité dans le premier degré



Suivi 2023/2024 : 78,6%



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En actions

SENSIBILISATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le programme WATTY, initié par l'Association Les Petits Débrouillards, sensibilise les enfants des écoles élémentaires de Metz à la transition écologique à travers des animations ludiques et pédagogiques en classe. L'objectif : encourager les enfants à devenir acteurs de la transition écologique, tant à l'école qu'à la maison. Chaque année, un concours national d'expression artistique est organisé, permettant aux élèves de créer diverses œuvres (dessins, poèmes, maquettes, vidéos, pièces de théâtre, chorégraphies ou bandes dessinées).

En 2022, l'école Louis Pergaud (Borny) a été récompensée, et en 2023, c'est l'ensemble scolaire Saint-Etienne de la Miséricorde (centre-ville), notamment les élèves de CP, qui ont été distingués. Les élèves ont découvert l'origine de l'eau, les méthodes de chauffage efficaces et l'importance de réduire les veilles des appareils électroniques, recevant chacun un kit éconEAUme et des cartes à jouer WATTY.

SENSIBILISER LES P'TITS RÉCOLLETS

Lieu de référence de l'écologie à Metz, le cloître des Récollets est un espace dédié à la réflexion et à la diffusion des pratiques environnementales innovantes, réunissant les citoyens, écoliers, étudiants, universitaires et politiques autour de la transition écologique. Les Récollets forment ainsi un écosystème rassemblant les acteurs engagés dans la transition écologique et le développement durable, tels que l'Institut Européen d'Ecologie, la Société Française d'Ethnopharmacologie, Bio en Grant Est, le Club pour l'UNESCO Jean LAURAIN et Lorraine Nature Environnement. En collaboration avec des services municipaux, ils ont participé à six ateliers de co-construction pour élaborer une vision commune et définir un nouvel axe de développement intitulé « Devenez acteurs des transitions ».

Un programme riche en animations et activités y est aussi proposé tout au long de l'année, s'inscrivant pleinement dans la démarche « Metz Territoire Apprenant », lancée fin 2022. En 2023, le programme « Les P'Tits Récollets » porté par CPN Coquelicots, Bouche à Oreille, Un Jardin pour 2 mains et Les Petits Débrouillards a été lancé pour sensibiliser les élèves à la transition écologique à travers des ateliers sur la nature, l'art et la science.

Quelques chiffres

- + 8 000 visiteurs aux Récollets (hors activités des Archives Municipales) dont 573 visiteurs lors de visites organisées par l'Office de Tourisme, 1 600 visiteurs lors de la Fête de l'Ecologie, 350 personnes lors des conférences organisées sur site et 1 300 visiteurs pour les expositions
- 750 enfants sensibilisés lors des ateliers « P'tits Récollets »
- 48 ateliers WATTY réalisés
- 5 écoles ont participé au programme WATTY pour un total de 16 classes (334 élèves)
- 49 animations scolaires, périscolaires et extrascolaires sur la biodiversité
- 9 323 enfants scolarisés dans le premier degré à Metz en moyenne sur les 3 dernières années
- 7 364 élèves sensibilisés à l'environnement et au développement durable depuis le début du suivi de l'objectif municipal



EMPLOI

En actions

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FIPHFP



La Ville, le CCAS et l'Eurométropole de Metz ont signé avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), le renouvellement de la convention triennale de partenariat pour la période 2023-2026. Investie dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, la Ville développe ainsi une politique volontariste en faveur de l'emploi et de l'inclusion des agents en situation de handicap. Elle se décline en plusieurs volets à travers le recrutement et l'intégration de personnes handicapées, le maintien dans l'emploi (reclassement et reconversion professionnelle des agents en inaptitude médicale), l'information ainsi que la sensibilisation sur les enjeux liés au handicap. Le renouvellement de cette convention est également l'occasion de mettre en avant des dispositifs innovants, tels que l'organisation de sessions de sensibilisation toujours plus réalistes via un casque de réalité virtuelle, le recours aux exosquelettes pour prévenir les troubles musculosquelettiques, et à l'Intelligence Artificielle pour permettre aux agents déficients auditifs d'accéder à une traduction instantanée.

CHALLENGE HANDICAP & TECHNOLOGIE

La Ville de Metz et le CCAS ont soutenu et participé au 11^{ème} challenge handicap et technologie, qui s'est tenu les 11 et 12 mai 2023 à l'ENIM. Cette manifestation annuelle inter-universitaire, organisée pour inciter les étudiants et les lycéens de toute la France à être créatifs dans le domaine des aides techniques et de la compensation du handicap, était l'occasion d'exposer les réalisations et initiatives imaginées, de proposer des stands d'information, des conférences et des ateliers de sensibilisation.

Quelques chiffres

- 103 personnes en situation de handicap recrutées par les 3 employeurs lors de la précédente convention avec le FIPHFP
- 60 postes de travail ont été aménagés afin de permettre aux agents d'être maintenus dans l'emploi dans les meilleures conditions
- 1,3 M€ investis dans le cadre de la convention triennale dont 693 344 € financés par le FIPHFP
- 2 363 agents ETP dont 154 agents ETP en situation de handicap

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Les agents municipaux ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en incapacité permanente partielle (IPP) et en restrictions médicales



Viser 7 % de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)



Viser 8 % de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)



Suivi 2023 : 6,5 %

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Territoire de l'Eurométropole.
Objectif : engageant d'autres acteurs pour un résultat collectif



Viser moins de 6 jours de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine PM10*



Viser zéro jour de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine PM10*

L'appellation "PM10" désigne les particules fines en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres

0 jour de dépassement en 2023

SANTÉ | ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air

En actions

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Essentielle pour le bien-être et la santé des enfants accueillis en crèche et des agents qui les prennent en charge, la maîtrise de la qualité de l'air intérieur dans les locaux repose sur plusieurs facteurs clés : la ventilation (mécanique ou naturelle), le maintien d'un taux d'humidité entre 40 et 60%, une température intérieure stable, l'utilisation de matériaux (peintures, revêtements de sol...) et équipements (mobilier, jouets, vaisselles...) à faibles émissions, de composés organiques volatils et de formaldéhyde, ainsi que le recours à des produits naturels ou à faible impact environnemental pour l'entretien.

Pour réduire l'utilisation des produits chimiques dans les crèches, la Ville a adopté depuis plusieurs années une technique de nettoyage alternative utilisant l'eau ozonée (O3). Cette méthode, appliquée sur diverses surfaces comme les sols, plans de travail, plans de change et sanitaires, présente des propriétés détergentes, désinfectantes et d'élimination des odeurs. L'eau ozonée est facile à utiliser, non irritante pour la peau et ne laisse aucun résidu toxique sur les surfaces traitées.

Suite à une publication de l'INRS concernant l'usage de l'eau ozonée, une étude menée en partenariat avec l'Eurométropole de Metz et ATMO Grand Est, lancée fin 2023, a comparé l'impact de l'eau ozonée et des produits chimiques sur la qualité de l'air intérieur dans les crèches. Les tests ont confirmé que l'eau ozonée est une technique alternative efficace pour l'entretien des surfaces, améliorant ainsi la qualité de l'air au bénéfice des enfants et des agents.

Quelques chiffres

■ 22 centrales d'eau ozonée équipent 14 crèches municipales, 1 ludothèque et 1 Relais Petite Enfance

Bilan annuel de la répartition des indices de la qualité de l'air (indice ATMO de Metz) en nombre de jours :

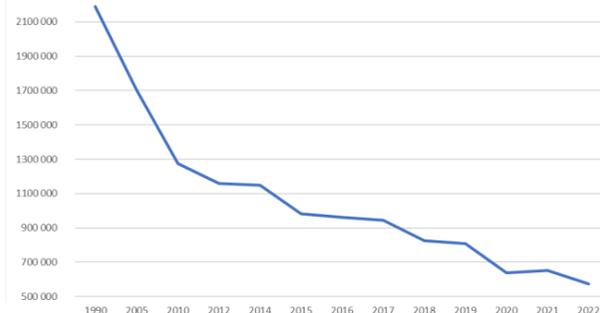
Niveau	Bon	Moyen	Dégradé	Mauvais	Très mauvais	Extrêmement mauvais
Metz	5	280	59	21	0	0

Polluants responsables des indices dégradés et mauvais (nombre de jours)

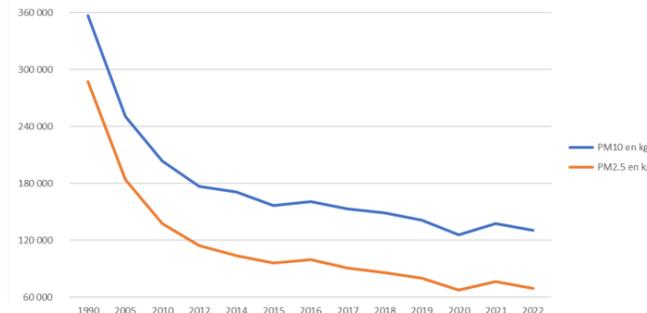
Type de polluant	Ozone	PM10	PM2.5	NOx	SO2
Indice « Dégradé »	53	0	7	0	0
Indice « Mauvais »	16	0	5	0	0

Le total peut être supérieur au nombre de jours pour un indice, car plusieurs polluants peuvent être égaux à l'indice pour un jour donné.

Evolution des émissions de NOx en kg à Metz



Evolution des émissions de PM10 et PM2,5 en kg à Metz



Santé et sécurité au travail

En actions

LES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de la semaine nationale de la qualité de vie au travail, la Direction des ressources humaines a organisé, en juin 2023, les premières journées de la prévention et de la santé au travail. Cette initiative a permis à la collectivité de réaffirmer son engagement en faveur de l'amélioration continue de la qualité de vie au travail. Ces journées ont mis l'accent sur l'ergonomie au bureau à travers trois ateliers : fatigue visuelle, étirements au bureau et prévention des troubles musculosquelettiques. L'objectif est de faire adopter aux agents les bonnes postures grâce à des exercices pratiques et des conseils pour aménager leur espace de travail. En parallèle, des sessions de prévention ont également été organisées pour les personnels techniques, axées sur la thématique du travail en hauteur.

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL | S'ÉTIRER RÉGULIÈREMENT DIMINUE LES RISQUES DE DOULEURS



9 PRINCIPES POUR SENSIBILISER AUX RISQUES PROFESSIONNELS

La direction mutualisée des ressources humaines a mené une campagne de sensibilisation axée sur 9 principes de prévention inscrits dans le code du travail*. Cette démarche s'est concrétisée par des interviews d'agents, soulignant les diverses mesures de prévention déployées et leur importance. L'objectif de cette campagne était de renforcer la culture de la prévention au sein de la Ville et de l'Eurométropole, tout en informant et en formant les agents pour minimiser les risques et assurer un environnement de travail sûr et sain.

* Ces principes incluent l'évitement des risques, l'évaluation des risques, la lutte contre les risques à la source, l'adaptation du travail à l'Homme, la prise en compte de l'évolution technique, le remplacement des éléments dangereux, la planification de la prévention, l'utilisation de mesures de protection collective et la formation des travailleurs.

Quelques chiffres

- 438 880 € investis dans les aménagements de poste
- 503 agents formés à la sécurité
- 184 agents formés à l'utilisation des défibrillateurs
- 133 agents formés aux premiers secours au cours des 28 formations proposées
- 72 études ergonomiques réalisées

Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Uniquement pour les accidents avec arrêt de travail des agents (hors accidents de trajets)



Réduire à 28 le taux de fréquence des accidents de travail des agents



Réduire à 25 le taux de fréquence* des accidents de travail des agents

*taux de fréquence : nombre d'accidents/nombre d'heures travaillées x 1 000 000 (pour obtenir un chiffre exploitable)



24.1 % de taux de fréquence actuel des accidents du travail

Contribuer à l'épanouissement
de tous les êtres humains



Périmètre de l'objectif

Accidents en lien avec
les déplacements
professionnels et les
trajets des agents
municipaux



Sensibiliser aux
déplacements alternatifs et
former 60% des agents qui
disposent d'un permis VL à
l'éco-conduite



Sensibiliser aux
déplacements alternatifs et
former 100% des agents qui
disposent d'un permis VL à
l'éco-conduite



48,5 % des agents disposant
d'un permis VL ont été formés
à l'éco-conduite

Écomobilité

En actions

REVALORISATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'EMPLOYEUR AUX TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL :

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la Ville et l'Eurométropole financent 75 % du coût des abonnements (contre 50 % auparavant) souscrits par leurs agents pour leurs trajets domicile-travail effectués en transports publics ou via la location de vélos. Une réduction supplémentaire de 10 % est appliquée sur ces abonnements dans le cadre du Plan de Déplacements Administration (PDA) mis en place avec le réseau LE MET. Pour un abonnement mensuel illimité à 28€, le reste à charge pour l'agent s'élève à 6,30€. Avec un abonnement annuel, le reste à charge mensuel pour l'agent est de 4,75 €.



L'entretien et la réparation de la flotte de vélos à assistance électrique sont réalisés en interne au sein du service Parc auto

MOBILITÉ DOUCE INTERNE

L'écomobilité avec des vélos électriques est une solution durable pour les déplacements urbains, réduisant les émissions de CO2, le trafic et améliorant la qualité de l'air. Les vélos électriques offrent une assistance au pédalage, rendant les trajets plus accessibles, même sur des distances plus longues ou dans des zones vallonnées. Les avantages du vélo électrique incluent une économie de temps en évitant les embouteillages et les retards dans les transports en commun ou en voiture, une amélioration de la santé en favorisant l'activité physique tout en étant moins fatigant que le vélo traditionnel, et une réduction des coûts liés au carburant, aux transports publics et au stationnement.

En 2023, la Ville dispose de 39 vélos à assistance électrique (VAE), dont un tiers est accessible à tous les agents dans divers sites municipaux, et les deux tiers restants sont affectés à des pôles spécifiques comme les parcs, jardins et espaces naturels, l'éducation, la propreté urbaine et la Police municipale.

Quelques chiffres

- 460 utilisations des VAE dans les différents pools, pour un total de 53 utilisateurs
- 63% des utilisations sont faites au Jardin Botanique, 23,5% à Teilhard de Chardin, et 8% au 144 avenue de Thionville.
- 52 582 € c'est le montant des remboursements des titres de transport « domicile-travail » (+30%)
- 25 agents formés à l'éco-conduite en 2023
- 483 agents formés à l'éco-conduite depuis la mise en place du dispositif



Orientation stratégique 2

ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN ATTÉNUER LES EFFETS

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif

Concerne la réduction de la part du gaz, du fioul et de l'électricité non renouvelable, hors activités industrielles et hors transport sur le territoire messin



Atteindre 1/3 d'énergies renouvelables et de récupération dans le mix des énergies consommées sur le territoire messin

Quelques chiffres

- **23,3 GWh** de consommation en chauffage urbain (26 GWh en 2022)
- **-1,5 GWh** de consommation en électricité (10,8 GWh contre 12,3 GWh en 2022)
- **7 bâtiments** municipaux chauffés au gaz ou à l'électricité ont été raccordés au réseau de chaleur (vestiaires espaces verts Hauts de Blémont, école maternelle les Peupliers, école primaire Les Bordes, logements rue du Professeur Jeandelize, bâtiments techniques 10 rue Dreyfus Dupont, vestiaires de football UL Plantières, Maison rouge rue du Coetlosquet)
- **56%** d'énergies renouvelables dans la consommation de chauffage des bâtiments municipaux

* L'autoconsommation collective est une disposition inscrite dans le code de l'énergie qui permet à un site de production de vendre directement l'énergie produite à des sites de consommation dans un périmètre de 2 km.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chauffage urbain et énergies renouvelables

En actions

ACCÉLÉRATION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Ville de Metz a saisi l'opportunité offerte par la loi du 10 mars 2023 sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables pour réaffirmer son ambition de devenir un territoire à énergie positive. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Metz poursuit les trois axes définis en 2020 dans le cadre du « Pacte pour la Transition » : réduire ses consommations d'énergie, développer des projets de production et de consommation d'énergies renouvelables, et alimenter ses bâtiments et son éclairage public en énergie 100% renouvelable. Dans le cadre de la stratégie « neutralité carbone » 2050 de l'État, les communes doivent définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. La Ville de Metz entend poursuivre et accélérer son action en la matière, en particulier en développant la production solaire sur son territoire et en investissant dans des projets photovoltaïques sur les zones artificialisées du ban communal.



UNE AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE POUR L'ÉCOLE DES HAUTS-DE-VALLIÈRES

La Ville de Metz s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, ainsi que ses consommations énergétiques. Cet objectif s'aligne avec ceux du Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Eurométropole, adopté en 2023, et son ambition de développer les énergies renouvelables. Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Ville de Metz systématise l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de son patrimoine. Elle a confié le développement de ses projets d'énergie renouvelable à UEM, lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'installation d'équipements photovoltaïques indépendants sur son patrimoine bâti. La centrale photovoltaïque en autoconsommation collective de l'école primaire des Hauts-de-Vallières recouvre le toit du bâtiment et est entièrement équipée de panneaux photovoltaïques français.

En janvier 2023, le conseil municipal a accepté une offre avec un tarif d'achat de l'électricité oscillant entre 180 et 200 € par MWh. Depuis, le prix du MWh a diminué mais subit des fluctuations, avec des hausses dépassant parfois 150 € par MWh. Le prix du MWh a augmenté régulièrement au cours des dix dernières années, et une hausse continue est attendue, avec des prix potentiellement capables de remonter aussi rapidement et aussi haut qu'en 2022 et 2023. Dans ce contexte énergétique fluctuant, la production d'énergie des panneaux photovoltaïques garantit à la Ville de Metz une stabilité pour l'achat de son électricité en autoconsommation collective pour les 30 prochaines années.



Rénovation énergétique

En actions

L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

La Ville de Metz s'engage à relever les défis de la transition écologique et à réduire de 40% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² d'ici 2030, conformément au décret tertiaire du 1^{er} octobre 2019.

Depuis le début du mandat municipal, un vaste programme d'audits énergétiques a été entrepris pour évaluer l'état du patrimoine. En 2023, 17 audits ont été réalisés et 1,6 million d'euros ont été investis pour améliorer la performance énergétique, notamment par la rénovation des systèmes de chauffage et le raccordement au chauffage urbain.

En 2023, le gymnase de Bellecroix a bénéficié d'une rénovation complète, alliant accessibilité et efficacité énergétique, pour un montant de 1,2 million d'euros, avec une subvention de 378 000 euros provenant du Fonds Vert. Ce dernier, lancé en 2023, est un dispositif innovant visant à accélérer la transition écologique dans les territoires. Il finance des projets proposés par les collectivités territoriales dans trois domaines : la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Le centre technique de la propreté urbaine Dreyfus Dupont, situé à Metz Nord, a été entièrement rénové et inauguré fin novembre 2023. Cette inauguration marque l'achèvement de la dernière phase des travaux de rénovation du site, qui comprenait l'extension des halles d'exploitation et la rénovation énergétique, pour un investissement total de 3,3 millions d'euros. La structure du bâtiment a également été renforcée pour accueillir 400 panneaux photovoltaïques sur la toiture. Cette rénovation majeure améliore la qualité de vie au travail des agents du pôle, en leur offrant des locaux fonctionnels et confortables.

Quelques chiffres

- **2,5 millions** d'euros pour la rénovation des bâtiments et la végétalisation des cours
- **8 millions** d'euros alloués au fonctionnement des écoles
- **185 bâtiments** concernés par le décret tertiaire (+4)
- **128 bâtiments** ont fait l'objet d'un audit énergétique **56 l'an passé** (+8)

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne la réalisation d'audits énergétiques sur les entités et bâtiments municipaux de plus de 1 000 m² en lien avec le décret tertiaire



Planifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments concernés par le décret tertiaire

69,2 % des bâtiments concernés par le décret tertiaire ont fait l'objet d'un audit énergétique

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif

Sur tous les terrains de la Ville de Metz et les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), écoquartiers Coteaux de la Seille et Sansonnet



Viser 100% des constructions neuves certifiées NF Habitat HQE

Constructions neuves

En actions

UN CONTRAT PARTENARIAL AVEC LA RÉGION

Les dispositifs de financement et d'appels à projets de la région Grand Est sont souvent plafonnés et inadaptés aux projets d'envergure portés par la Ville de Metz. En conséquence, la région s'est engagée à allouer une enveloppe supplémentaire pour plusieurs projets majeurs, notamment la construction du nouvel espace gymnique et du centre social de Borny, la réhabilitation du cloître des Récollets, la végétalisation urbaine, et l'aménagement du centre de supervision urbain. Ainsi, 6,5 millions d'euros ont été contractualisés avec la région Grand Est pour 31 millions d'euros de dépenses de la Ville sur la période 2023-2026.



LE FUTUR PÔLE GYMNIQUE

Actuellement, les clubs sportifs de Metz sont hébergés au palais omnisports Les Arènes, où ils disposent de 1100 m². Cependant, ces espaces sont insuffisants et saturés, limitant la disponibilité pour les loisirs et la pratique de haut niveau. Pour pallier cette situation, la Ville de Metz a décidé de construire un nouvel équipement qui pourra accueillir plusieurs disciplines. Ce projet axé sur les performances énergétiques et les qualités environnementales, s'inscrit dans une démarche écologique ambitieuse. Le pôle de gymnastique respectera la réglementation thermique en vigueur (RT 2012) et atteindra au minimum les critères du label E+C (énergie positive et réduction carbone) voire le niveau E3C1 (niveau énergie positive 3 et réduction carbone niveau 1). Le bâtiment intégrera des principes de bio-climatisme pour offrir un confort optimal aux usagers tout en réduisant les consommations énergétiques. Il sera raccordé au réseau de chaleur urbain de l'UEM, alimenté par la centrale biomasse. L'ensemble de la toiture-terrasse sera équipé de panneaux photovoltaïques (environ 480m²). Des appareils hydro-économiques seront installés pour minimiser les consommations d'eau, et les eaux pluviales seront traitées sur place autant que possible (infiltration par dalle gazon pour le parking de 5 places, présence de noues pour les cheminements, bassin de rétention pour le bâtiment). Les surfaces végétalisées réduiront l'imperméabilisation induite par le projet, et atténueront l'effet « îlot de chaleur ».

2^{ÈME} PHASE DU CHANTIER DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE BORN Y

Les travaux de construction du centre socioculturel de Borny ont débuté en septembre 2022. Ce projet ambitieux est entré en phase de chantier en 2023 avec la réalisation d'une partie du gros œuvre, incluant du béton isolé préfabriqué et matricé. Conçu comme un équipement innovant, écologique et bioclimatique, ce bâtiment se veut un lieu de vie ouvert sur le quartier, offrant des espaces conviviaux propices à la proximité, aux rencontres et à la mixité des publics.

Quelques chiffres

- 70 logements neufs certifiés NF Habitat HQE sur un terrain communal cédé

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduire les émissions de GES du patrimoine municipal et de ses activités

En actions



Les augmentations de consommation de 2015 et 2021 sont respectivement dues à l'intégration des bâtiments du CCAS, et les conséquences du protocole Covid qui imposait des aérations régulières ; 2020 étant l'année des confinements sanitaires.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE* EN GWH DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, une collectivité peut agir sur la mobilité, réaliser des achats responsables et réduire ses consommations d'énergie. Concernant la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, la Ville a mis en place plusieurs mesures, telles que l'isolation des façades, menuiseries et toitures, le raccordement au chauffage urbain, le remplacement des chaudières à gaz par des chaudières à condensation, et la sensibilisation des agents municipaux aux écogestes. De plus, la Ville a renouvelé le réseau d'éclairage public et mis en place des mesures de sobriété, comme l'extinction de l'éclairage public.

* Inklus l'éclairage public, les monuments, le mobilier urbain

UN PARC AUTO PLUS PROPRE

La diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'acquisition de véhicules propres est un enjeu majeur pour lutter contre le changement climatique et se conformer à la loi LOM applicable aux collectivités. Les véhicules propres, selon le législateur, incluent les véhicules électriques (sans émissions durant l'utilisation), les véhicules hybrides (réduisant la consommation de carburant), et les véhicules à hydrogène (émettant de la vapeur d'eau, bien que leur production et distribution puissent avoir un impact environnemental notable). Ces véhicules émettent moins de CO₂ et de polluants que les véhicules traditionnels, diminuant ainsi les particules fines et les oxydes d'azote, ce qui est bénéfique pour la santé publique.

En 2023, le parc de véhicules électriques de la Ville compte 56 unités. Parmi celles-ci, 13 véhicules sont situés sur le site technique de Teilhard de Chardin, avec près de 3 078 utilisations par 67 utilisateurs. Les autres véhicules sont principalement des utilitaires ou des berlines électriques affectés aux différents services.

Quelques chiffres

- -19,96% de consommations énergétiques dans les bâtiments communaux par rapport à 2022
- 56 véhicules électriques, 7 véhicules hybrides au sein du parc auto sur les 248 véhicules
- 33 berlines et 4 utilitaires supplémentaires en remplacement de véhicules thermiques prévues en 2024/2025

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
le territoire messin



viser 1 500 rénovations énergétiques de bâtiments d'habitation



viser 2 400 rénovations énergétiques de bâtiments d'habitation



Nouveau bilan Carbone disponible début 2025

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Concerne uniquement le patrimoine et les activités municipales



Réduire de 65% les émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Metz



Réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Metz

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES DU TERRITOIRE MESSIN

En actions

SENTINELLES DE LA NUIT

Avant l'application de l'obligation d'éteindre les vitrines la nuit, effective depuis juillet 2024, deux maraudes nocturnes ont été menées en octobre 2022 et 2023. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la campagne « Sentinelles de la nuit », en partenariat avec Lorraine Nature Environnement et l'UEM. Ces déambulations nocturnes dans les rues commerçantes de Metz avaient pour but de recenser les commerces ne respectant pas la réglementation sur l'extinction des lumières après 1h du matin, et de sensibiliser les commerçants à la pollution lumineuse. Lors de la première maraude, 134 commerces ont été identifiés comme non conformes, représentant 18 % des établissements présents sur le parcours. En octobre 2023, la deuxième maraude a montré une réduction de 4 % des commerces non conformes par rapport à l'année précédente. Cependant, de nouveaux commerces éclairés ont été repérés, et certaines agences immobilières ainsi que de grandes enseignes ont maintenu leur éclairage, indiquant que la sensibilisation n'a pas encore touché tous les acteurs concernés. Au regard de ces résultats, la Ville poursuivra cette action auprès des commerçants messins en 2024, en adaptant la stratégie en fonction des situations.

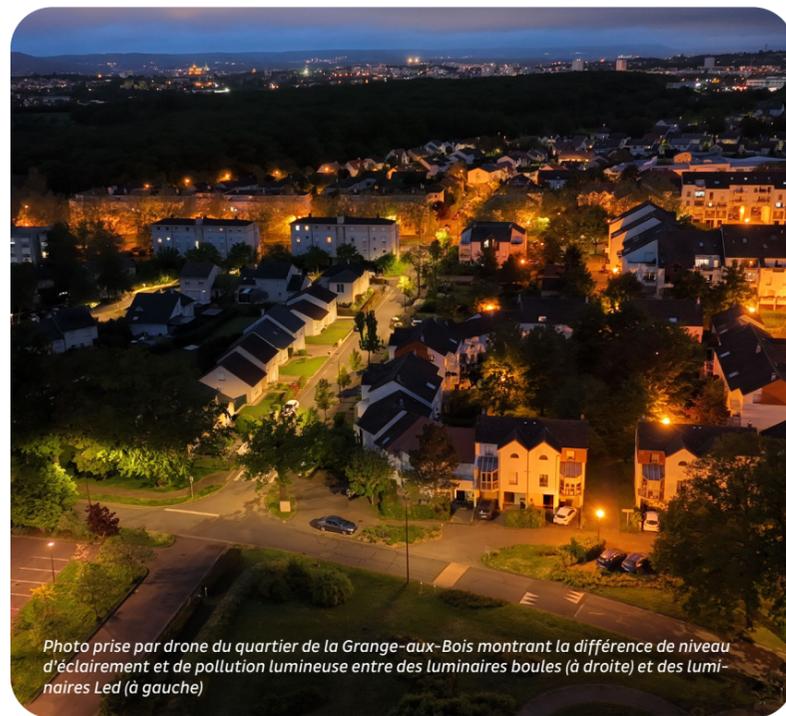


Photo prise par drone du quartier de la Grange-aux-Bois montrant la différence de niveau d'éclairage et de pollution lumineuse entre des luminaires boules (à droite) et des luminaires Led (à gauche)

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2023, des investissements conséquents ont permis d'accélérer la rénovation de l'éclairage public qui compte 16 500 points lumineux. La part des sources Led, qui était de 21% en 2022, a atteint 41 % en 2023 et devrait s'élever à 60 % d'ici la fin de l'année 2024. Chaque année, entre 2 500 et 3 000 sources lumineuses sont remplacées, générant une économie de puissance de 75 % pour chacune d'elles. Ces économies sont amplifiées par des mesures d'extinction, représentant une économie de 2,7 GWh d'électricité et évitant l'émission de 240 tonnes de CO2. L'accent est mis sur le remplacement des sources les plus énergivores et celles générant une pollution lumineuse, comme les luminaires de type boules.

DEUX EXPÉRIMENTATIONS INNOVANTES



En complément de ces investissements, des expérimentations innovantes sont actuellement menées. L'une d'elle concerne les berges de la Moselle sur l'île du Saulcy, où des luminaires à déclenchement par détection ont été installés. Ces luminaires diffusent une lumière à température de couleur de 1000° Kelvin (rouge), minimisant ainsi les perturbations nocturnes pour la faune terrestre et aquatique. Une autre expérimentation se déroule à la Grange-aux-Bois, où des dispositifs de détection sont mis en place pour différencier les usagers piétons et cyclistes des usagers en voiture. Dans ce quartier, le niveau d'éclairage est également modulé en fonction des espaces (voies circulées, zones résidentielles) et des horaires.

ADAPTER L'ECLAIRAGE URBAIN

Dans tous les quartiers concernés par l'extinction, les horaires d'extinction sont désormais alignés sur ceux du réseau Le Met.

MAINTENIR UNE ATTRACTIVITÉ LA NUIT

Les investissements dans l'éclairage du patrimoine se poursuivent, avec notamment le remplacement de 26 encastrés de sol par des luminaires LED pour la façade de l'hôtel de ville. Cette modernisation permet de changer instantanément la couleur des projecteurs du rez-de-chaussée. De plus, un projecteur LED a été installé pour mettre en valeur la porte Serpenoise.



Quelques chiffres

- 5 millions d'euros d'investissement pour la rénovation du réseau d'éclairage urbain
- 6,95 GWh de consommation énergétique totale des points lumineux dont 5,873 GWh pour l'éclairage public, 0,681 GWh pour les édifices/monuments et 0,396 GWh pour le mobilier urbain
- -25,3% de baisse de consommation énergétique des points lumineux (9,30 GWh en 2022)

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Concerne la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle du territoire messin



Réduire de 31% les émissions de gaz à effet de serre du territoire



Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre du territoire



Nouveau bilan Carbone disponible début 2025

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



60% des cours d'écoles auront fait l'objet d'une adaptation à la chaleur et/ou végétalisation



100% des cours d'écoles auront fait l'objet d'une adaptation à la chaleur et/ou végétalisation

2^{ème} année de suivi :
25,9%

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adaptation à la chaleur

En actions

VÉGÉTALISATION DES COURS DE CRÈCHES : LES TRAVAUX SONT LANCÉS !

En 2023, un vaste programme de réaménagement des cours de crèches a été initié. Il poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer la présence du végétal, afin de créer/renforcer des zones d'ombres et de fraîcheur et mettre les enfants en lien avec la nature,
- désimperméabiliser partiellement les sols
- réaménager les espaces en faisant évoluer la nature des matériaux et/ou en réactualisant/installant des mobiliers petite enfance,
- introduire des jeux d'eau et/ou proposer un accès à l'eau.

Les crèches municipales « Les Jardinets » au Sablon et « Clair de Lune » à Bellecroix ont été les premières à bénéficier d'une étude de réaménagement global de leurs espaces extérieurs, en lien avec les services compétents de la Ville et de l'Eurométropole. Parmi les aménagements prévus : création d'un circuit vélo ou d'un parcours sensoriel, rénovation des clôtures, installation d'un espace potager, pose de mobilier enfant, de jeux extérieurs, d'un abri poussette et d'une pergola. Ces travaux améliorent la qualité des espaces dédiés aux enfants. Ce programme se poursuivra en 2024/2025 avec le réaménagement des cours de deux autres établissements municipaux.



TRANSFORMATION ET VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Dans le cadre de son plan pluriannuel de transformation et de végétalisation de ses 81 cours d'écoles, lancé en 2021, la Ville de Metz poursuit ses investissements pour améliorer le bien-être des enfants, promouvoir la biodiversité et adapter le territoire au changement climatique. Plusieurs projets ont déjà abouti, tandis que d'autres sont en cours de réalisation. En mai 2023, les deux nouvelles cours de l'école élémentaire Saint-Eucaire ont été inaugurées en présence des partenaires du projet, tels que l'AGURAM et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ainsi que des enfants, acteurs de leur nouvel environnement. La Ville de Metz a créé des espaces ludo-éducatifs, des terrains de sport et un espace potager dans un cadre arboré, répondant ainsi aux enjeux environnementaux et aux besoins des élèves. Ces aménagements, accessibles toute la journée, favorisent l'observation et la découverte de la nature. D'autres cours d'écoles ont également été réaménagés, notamment les écoles maternelles « l'île aux enfants » à Plantières, « les Petits Poucets » à Queuleu, ainsi que les écoles élémentaires Louis Pergaud à Borny, Jean Monnet et Emilie du Châtelet à Bellecroix. Des projets similaires sont en cours au Sablon, à Plantières, au centre-ville et à Magny.

Quelques chiffres

- 60 000 € de travaux engagés sur les 2 établissements avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales
- 18 cours d'écoles ont fait l'objet d'une adaptation/végétalisation sur les 81 cours d'écoles



L'eau potable

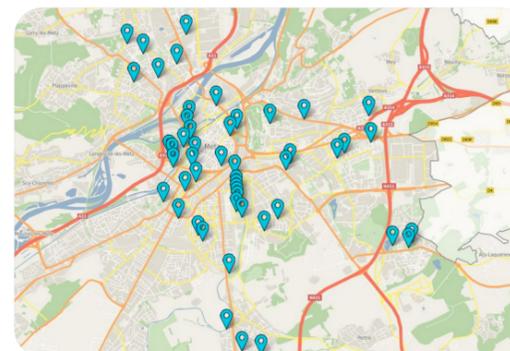
En actions

L'EAU GRATUITE EN ACCÈS POUR TOUS

La Ville continue sa politique d'installation de points d'eau potable gratuits dans les différents parcs, jardins et aires de jeux de son territoire. Initialement installées pour répondre aux besoins des familles, ces bornes-fontaines sont utiles pour tous, y compris les touristes, les sportifs et les personnes en situation de précarité. Des gamelles y sont également mis à disposition pour permettre aux animaux de compagnie de se désaltérer. Leur emplacement dans des espaces clos, éloignés des voies de circulation, limite les usages inappropriés, tels que le lavage des voitures. La consommation annuelle d'eau est prise en charge par la Ville.

UN ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR TOUS, ET POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

Lors de la création de l'aire de jeux à Magny, des équipements en bois ont été installés pour les enfants de 3 à 8 ans. Parallèlement, des travaux de réaménagement, de rénovation et de sécurisation ont été entrepris rue du pâtural, et du mobilier urbain (bancs, corbeilles, fontaine d'eau potable) a été ajouté pour le confort des promeneurs et joggeurs. Le nouvel espace vert de proximité, créé dans le jardin Sœur Emmanuelle des Coteaux de la Seille, est le fruit de la participation des habitants : des jeux pour petits et grands, une borne fontaine, des bancs, et de nombreuses plantations ont été aménagés.



Quelques chiffres

- 32 sites (aires de jeux/aires de fitness/terrains multisports en accès libre) équipés d'une borne fontaine
- 30 000€ par an dédiés au déploiement des bornes fontaines
- 57 fontaines d'eau potable réparties sur l'ensemble de la Ville (en y ajoutant les parcs et jardins) et 23 fontaines d'agrément

Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



60% des aires de jeux/aires de fitness/terrains multisports en accès libre équipés d'une borne-fontaine d'eau potable



100% des aires de jeux/aires de fitness/terrains multisports en accès libre équipés d'une borne-fontaine d'eau potable

Deuxième année :
36%

L'EUROMÉTROPOLE DE METZ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DURABLE ET D'INCLUSION

D'ICI À 2030, L'EUROMÉTROPOLE DE METZ ENVISAGE, EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DURABLE :

■ **De traiter 100% des linéaires de zone 30**

Sur les 365 kms de voiries, 100 kms sont identifiés comme réseau structurant où il est impossible d'abaisser la vitesse.

Sur les 265 kms de voiries restantes, 61,9 % sont traitées en zones 30 soit 164 kms.

■ **D'installer 150 bornes, Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) sur le domaine public et dans les parkings publics**

36 bornes actuellement disponibles dont 24 dans les parkings publics et 12 sur le domaine public.

■ **De multiplier le nombre de passages vélo par 2,5 (150%) par rapport aux résultats de 2023**

Valeur initiale de fréquentation mensuelle des pistes cyclables* sur les 7 compteurs témoins : 81 500 ; l'objectif étant d'atteindre 490 000

*total des passages chaque année en septembre

■ **D'augmenter de 30% le nombre de validations des transports en commun**
22 895 741 validations (+26% par rapport à la donnée de référence 2021)

■ **De mettre en place 20% des bus à très faible émission au sein du parc des bus des Tamm**

2,5% du parc des Tamm sont actuellement des bus à très faible émission soit 4 véhicules sur 171.

DANS LE DOMAINE DE L'INCLUSION :

■ **D'abaisser à 500 le nombre de points inaccessibles en voirie**

Le nombre de points inaccessibles est aujourd'hui de 667 sur le territoire de la Métropole.

■ **De rendre 100% des arrêts de transports en commun (TC) accessibles aux personnes à mobilité réduite (hors arrêts identifiés comme impossibilité technique avérée)**

- 1 083 arrêts de TC (+10)
- 103 arrêts de TC identifiés comme impossibilité technique (=)
- 664 arrêts de TC ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (+11) soit environ 67,75 % des arrêts.



ZOOM SUR

LES PISTES CYCLABLES

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet infrastructure du Schéma Directeur Cyclable et conformément au programme pluriannuel d'investissement voté par les élus métropolitains, l'Eurométropole de Metz poursuit le déploiement des aménagements cyclables sur son territoire en 2023. Ces projets visent à requalifier les espaces publics en intégrant des aspects paysagers, architecturaux et de mobilité, notamment pour les déplacements piétons, vélos, stationnements et l'électromobilité. Ces aménagements cyclables représentent un investissement majeur pour l'Eurométropole de Metz, permettant d'améliorer la mobilité durable et d'offrir des infrastructures sécurisées pour les cyclistes.

PISTE CYCLABLE RUE JOSEPH HENOT (METZ) :

Aménagement d'une piste cyclable à double sens sur la rue Joseph HENOT (500m) pour relier la rue François Roussel au pont Lothaire, créant ainsi une liaison cyclable sécurisée entre les quartiers Nouvelle-Ville, Sablon et Queuleu. Coût : 800 000€.

PISTE CYCLABLE UNIDIRECTIONNELLE (CÔTÉ OUTRE-SEILLE)
Boulevard Paixhans. Montant global : 727 000€.



Quelques chiffres

- **470** places de vélo sous abri
- **20** adultes et **1 004** enfants inscrits à l'école du vélo
- **136,6 kms** de linéaire d'aménagements cyclables sécurisés
- **7** compteurs témoins permettant de mesurer la fréquentation mensuelle des pistes cyclables



Orientation stratégique 3

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS ENTRE TERRITOIRES ET GÉNÉRATIONS

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne
uniquement les quartiers de
la politique de la ville (QPV)



Réduire de 25% le taux
de pauvreté monétaire
dans les quartiers
prioritaires



Réduire de moitié (50%)
le taux de pauvreté
monétaire dans les
quartiers prioritaires

ACTION SOCIALE ET INSERTION

En actions

L'INTÉGRATION POUR FAVORISER L'INSERTION

Le contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de Metz vise à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Après une phase de diagnostic en 2022, la signature de l'avenant 2023 a marqué le début d'actions concrètes. L'apprentissage du français est au cœur des initiatives, grâce à plus de 40 structures partenaires, proposant des formations adaptées aux différents niveaux d'apprentissage et une offre diversifiée. Une attention particulière est portée à l'alphabétisation avec des formations dédiées et la création d'outils pédagogiques pour les formateurs et bénévoles. Le CTAI favorise également l'accès aux droits au logement : en 2023, plus de 110 jeunes ont été accompagné par le CLAJJ qui a adapté ses pratiques et créé des outils facilitateurs.

La cérémonie d'accueil des nouveaux réfugiés a permis de mettre en valeur des parcours de réussite de personnes primo-arrivantes, et de présenter les différents services proposés par la Ville de Metz et ses partenaires. De même, la création d'un livret imagé pour les personnes allophones a facilité l'accès aux adresses utiles à l'intégration. La semaine de l'intégration 2023 a illustré ce dynamisme, réunissant plus de 55 partenaires et une vingtaine de bénéficiaires autour d'animations sur l'accès aux droits, la citoyenneté et l'alphabétisation. Le réseau des acteurs de l'intégration est renforcé avec des instances de gouvernance davantage structurées pour assurer la pérennité du projet.



« Main dans la main aux jardins » est un évènement artistique et festif organisé par Unis Cité Metz

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, FACTEUR D'INSERTION

Le Contrat de Ville, piloté par la Métropole, a pour objectif de soutenir des initiatives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (Bellecroix, Borny, Hauts-de-Vallières, Metz Nord / Patrotte, Sablon Sud, Saint-Eloy Boileau Prégénie sur Metz et Woippy). Dans ce cadre, la Ville de Metz a financé 111 projets portés par 33 associations en 2023. Ces projets visent à réduire les écarts de développement entre ces quartiers et leurs environnements urbains, tout en améliorant les conditions de vie des habitants. Jusqu'en 2024, année de renouvellement du Contrat de Ville, les actions soutenues devaient s'inscrire dans l'un des trois axes thématiques : la cohésion sociale, le cadre de vie, et l'emploi ainsi que le développement économique. Plusieurs projets ont contribué au développement durable au sein des quartiers prioritaires. Parmi eux, le projet « prètothèque » de l'association MOTRIS à Borny, qui a mis en place un système de prêts gratuits d'objets du quotidien ou électroménagers pour réduire la consommation et les dépenses des habitants. L'association organise également des zones de gratuité et des ateliers Up-Cycling. Par ailleurs, le projet « Médiaterre » de l'association Unis-Cité a permis de mettre à disposition une parcelle municipale aux jardins de l'Anneau, où des animations autour du jardinage, de l'éducation à l'environnement et à l'alimentation ont été réalisées avec les habitants et acteurs associatifs. Dans le quartier des Hauts-de-Vallières, l'association CPN Coquelicots propose des activités autour de la nature et de l'environnement, notamment le soin des animaux et le jardinage.

Quelques chiffres

- 50 personnes accueillies au sein de forums d'accès aux droits
- 2 433 aides financières de familles en difficulté
- 13 346 personnes accueillies au CCAS



EMPLOI ET INSERTION

Quelques chiffres

- 177 000 heures dédiées aux clauses sociales (+17 000)
- 2 420 rencontres avec un conseiller de la Mission emploi et insertion
- 492 personnes suivies à la Mission emploi et insertion
- 116 personnes suivies bénéficiant de tickets de transport gratuits
- 397 personnes ont travaillé sur des chantiers dans le cadre des clauses d'insertion dans les marchés publics
- 93% de bénéficiaires d'un accompagnement vers l'emploi par la collectivité après leur sortie du chantier d'insertion
- 23 CDDi à la Ville dont 4 CDDi créés pour des personnes en situation de handicap

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



Développer
les politiques
d'insertion en
faveur des messins

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif

L'objectif prend en compte les fonctions de la direction générale des services, des directions générales adjointes et des directions de pôles de la Ville de Metz



Maintenir entre 40% et 60% la part des femmes et des hommes dans les fonctions de direction de la collectivité



42 % des fonctions de direction sont occupés par des femmes



ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

En actions

NOUS SOMMES LES ÉGALISTIQUES

La cinquième édition des Égalistiques a rassemblé, comme chaque année à L'Arsenal, 24 classes mosellanes, allant de la maternelle au collège. Cette initiative, soutenue par l'Éducation nationale et la Ville de Metz, a pour objectif de sensibiliser les enseignants et les élèves à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, mais aussi de promouvoir l'égalité entre filles et garçons. À travers diverses formes d'art, les enfants ont exploré la notion d'égalité entre filles et garçons tout en créant des œuvres artistiques : affiches, danse, rap, saynètes, vidéos... Les 600 élèves ont également chanté en chœur « Nous sommes les Égalistiques », chanson créée avec l'INECC Mission Voix Lorraine en 2020.



Quelques chiffres

- 8 femmes occupent des fonctions de direction sur les 19 postes au sein de la Ville de Metz
- 4,31 % : écart de rémunérations entre les femmes et les hommes au sein des services municipaux (en % du salaire horaire brut moyen des hommes salariés)

SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES POUR UNE EAU DE QUALITÉ

LE RUPT DE MAD

En actions



SENSIBILISATION AUX ENJEUX LIÉS À L'EAU DU ROBINET

Une balade à énigmes « Sur les chemins de l'eau et de la biodiversité : l'Eau reine à Madine » a eu lieu le 18 juin 2023 sur les communes de Nonsard, Pannes et Essey-et-Maizerais. Cette initiative ludique et instructive avait pour objectif de sensibiliser le grand public au lien entre la qualité de l'eau au robinet et les pratiques agricoles, les prairies et la biodiversité. Munis d'un livret et d'une carte, les participants ont parcouru le circuit de 6,4 km pour résoudre 10 énigmes sur l'eau et la biodiversité. En découvrant le lac de Madine hors des sentiers battus en traversant différents milieux naturels : lac, étangs, bois, mares, champs et prairies, en comprenant le fonctionnement du lac et de ses ouvrages hydrauliques, le public a pu appréhender les enjeux liés à l'eau du robinet. En effet, au-delà d'être une retenue d'eau permettant d'utiliser les eaux du Rupt-de-Mad comme principale ressource pour l'alimentation en eau potable de la ville de Metz, le lac de Madine possède un patrimoine naturel exceptionnel (diversité des habitats, de la faune et de la flore) qui lui vaut d'être inscrit comme site Natura 2000. Forte du succès de la première édition et du travail partenarial mené avec les acteurs du Rupt de Mad* cette manifestation sera reconduite.

* Parc naturel régional de Lorraine, Communautés de communes Mad et Moselle et Côtes de Meuse-Woëvre, Syndicat des Eaux de la Région Messine, Mosellane des Eaux, Société Publique Locale Chamblay-Madine, Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le conservatoire des espaces naturels, le conservatoire du littoral, et l'Office des Forêts et de la Biodiversité.

Quelques chiffres

- 32 agriculteurs engagés dans la démarche pluri-organismes pour aboutir à une évolution des pratiques agricoles sur la zone de captage du Rupt de Mad (système extensif, herbe, agriculture bio, agroforesterie ou bas niveau d'impact) dont 13 agriculteurs bio
- 19 agriculteurs engagés dans la démarche de Paiements pour Services Environnementaux pour aboutir à une évolution des pratiques agricoles sur le bassin versant du Rupt de Mad
- 3 645 hectares (+61ha) de surfaces agricoles converties (système extensif, herbe, agriculture bio, agroforesterie ou bas niveau d'impact) depuis 2019

Renforcer la cohésion sociale
et les solidarités entre territoires
et générations



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne le territoire messin et fait intervenir d'autres acteurs



Viser 20% de la surface agricole convertie sur la zone de captage du Rupt de Mad



Depuis 2019, 16,57 % de la surface agricole convertie sur le bassin versant du Rupt de Mad

Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations

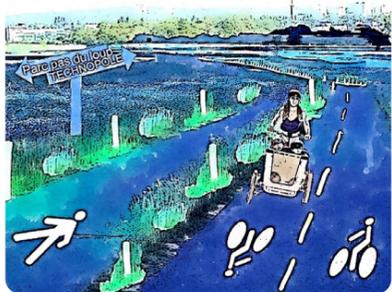


Périmètre de l'objectif
Territoire messin



✓ 26 réunions par an présidées par le Maire

✓ Faire une réunion de concertation avec les riverains pour chaque projet structurant



Quelques chiffres

■ 3,8kms de vélo route urbaine dans le cadre du rapport du Conseil consultatif communal

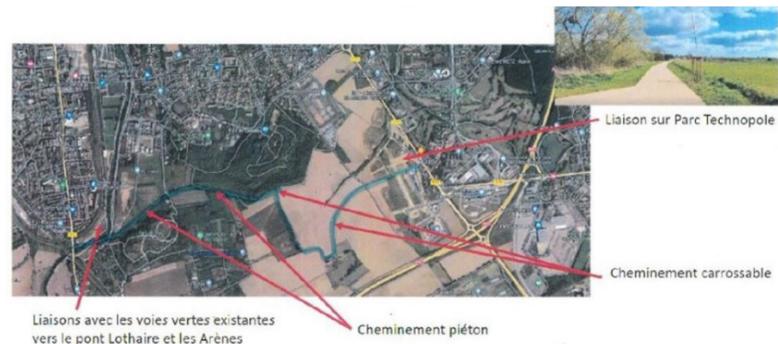


PROXIMITÉ ET INSTANCES CITOYENNES

En actions

UN RAPPORT POUR LA CRÉATION D'UNE VÉLO-ROUTE URBAINE TRANSVERSALE

Le Conseil Communal Consultatif a pour mission d'enrichir la réflexion des élus en produisant des avis et des rapports sur divers sujets et problématiques urbaines, fruit d'une réflexion collective. En 2023, un rapport présentait un projet de voie cyclable urbaine transversale. Ce projet viserait à relier le secteur de Montigny-lès-Metz/Marly à celui de la Grange-aux-Bois/Hôpital de Mercy, en traversant le Parc du Pas du Loup, qui borde deux zones vertes : celle du Fort de Queuleu et celle du Pas du Loup. À plus long terme, ce tracé pourrait s'intégrer au projet métropolitain de desserte du CHR Mercy. Des panneaux informatifs sur la faune, la flore et l'histoire pourraient jalonner ce parcours en pente douce, accessible à tous. Cette voie cyclable urbaine transversale serait suffisamment large pour permettre le croisement de deux vélos-cargos. Une bande de terrain la séparant du chemin piétonnier voisin pourrait accueillir un éclairage innovant à base de bioluminescence, à faible empreinte carbone, proposé par deux start-ups.



Orientation stratégique 4

DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne uniquement les déchets collectés par le Pôle propreté urbaine de la Ville (dépôts sauvages et apports de déchets sur le site de transit des déchets).

Les autres déchets collectés sont de la compétence de l'Eurométropole



Maintenir à plus de 90% la valorisation des déchets collectés par le Pôle propreté urbaine



Taux actuel : 99,16%

GESTION DES DÉCHETS - PROPRETÉ ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En actions

DEUX NOUVEAUX TROPHÉES POUR LA PROPRETÉ URBAINE

La Ville de Metz a accueilli, en 2023, les délégations de plusieurs villes norvégiennes, suédoises, belges et françaises pour la deuxième édition des Rencontres européennes de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine, qui évalue et encourage les villes pour leur amélioration de la propreté urbaine, leurs démarches innovantes et leurs bonnes pratiques. Elle s'est également vu décerner deux nouveaux trophées, l'un dans la catégorie « management » pour la mise en place d'un challenge interne de dextérité, l'autre dans la catégorie « sensibilisation », pour le déploiement d'une formation sur la gestion des conflits et self-défense auprès des agents de terrain.

Ces initiatives s'inscrivent dans la démarche QSE (Qualité Sécurité Environnement) de la ville, pour laquelle le Pôle propreté urbaine a renouvelé ses certifications ISO 9001 et ISO 14001 en 2023.

* AVPU : association des villes pour la propreté urbaine regroupe plus de 250 collectivités principalement en France mais aussi de Belgique, de Suisse et du Luxembourg. L'AVPU a créé le label « éco-propre » et les trophées de l'AVPU pour encourager les démarches innovantes et faire connaître les bonnes pratiques.

UN GRAOULLY POUR SENSIBILISER ET COLLECTER LES DÉCHETS !

Chaque année en juin, le Pôle propreté urbaine organise la Semaine de la propreté. L'objectif : sensibiliser les citoyens à l'importance de maintenir notre ville propre. En plus des ateliers, des visites pédagogiques et des opérations de nettoyage participatif, un village « zéro déchet et zéro gaspillage » est mis en place.

Dans ce contexte, le pôle a souhaité créer une structure en fer représentant un Graouilly afin de sensibiliser le public et de collecter des déchets. L'objectif était d'inciter les citoyens à ramasser les déchets et d'éveiller l'intérêt des plus jeunes de manière ludique. La conception et la fabrication du Graouilly ont été réalisées en interne par les équipes du Pôle bâtiments et logistique technique.



Quelques chiffres

- **2 739,6 tonnes** de déchets collectés sur la voie publique à Metz dont **2 716,6 tonnes** sont valorisées (énergie, matière, réutilisation, recyclage, compost)
- **850 tonnes** de feuilles mortes valorisées en compost
- **89,7 tonnes** de ferraille, **33 tonnes** de pneus, **16,75 tonnes** de cartons, **11,4 tonnes** de déchets électroniques et électroménagers, **6 tonnes** de verre recyclées vers des filières adaptées

CONSOMMATION D'EAU



En actions

UN RENDEMENT RECORD

En 2023, le rendement du réseau d'eau de Metz a atteint 86,6 %, un record pour le Syndicat des eaux de la région messine (SERM). Ce rendement correspond au rapport entre l'eau effectivement consommée et l'eau produite. À l'échelle nationale, le rendement moyen du réseau de distribution d'eau potable est de 81,3 % en 2022*. Pour améliorer ce rendement, 6,8 millions d'euros ont été investis, notamment pour des travaux de renouvellement courant et des projets majeurs tels que la décantation lamellaire à l'usine de Moulins-lès-Metz mise en service en 2023, ainsi que des travaux dans la rue du XXème corps et la rue Serpenoise.

*14^e rapport national de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, édition 2024.

L'EAU DE PLUIE, RESSOURCE GRATUITE AUX AVANTAGES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

La faible pluviométrie combinée aux températures élevées, a entraîné la diminution des nappes d'eau souterraines, et réduit le débit des cours d'eau, plaçant la Moselle en alerte sécheresse en juin et juillet. La Ville de Metz a mis en place des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour ses activités, telles que le lavage des véhicules professionnels, l'arrosage des pelouses, des espaces verts, des massifs fleuris, y compris les terrains de sport, ainsi que le nettoyage des rues. Face à ce constat récurrent, il est désormais crucial de stocker l'eau lorsqu'elle est abondante pour préserver cette ressource en période de sécheresse. Après l'installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales (600 m³) au centre horticole, utilisée pour l'arrosage des jardinières du centre-ville, du jardin éphémère et de la forêt urbaine de Devant-les-Ponts, la Ville étudie la faisabilité de récupérer les eaux de vidange des quatre piscines municipales. La phase d'étude et de chiffrage pour la récupération de l'eau de vidange de la piscine Belletanche est achevée, avec une mise en œuvre prévue pour le printemps 2026.

Quelques chiffres

- **622 fuites** détectées et réparées sur le réseau par les équipes Eau de Metz sur les **1 595 kms** de réseau

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne le réseau d'eau potable de la Ville de Metz



Atteindre et maintenir 85% de rendement d'eau potable d'ici 2030



Suivi 2023 : 86,6%

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne les menus distribués dans les cantines municipales. L'objectif est visé en additionnant les parts d'origine bio + HVE + locales + équitables



Viser 70% de denrées dans les menus des cantines scolaires d'origine bio et/ou à haute valeur environnementale (HVE) et/ou locale et/ou équitable et/ou avec des labels de qualité ou de bien-



Viser 100% de denrées dans les menus des cantines scolaires d'origine bio et/ou à haute valeur environnementale (HVE) et/ou locale et/ou équitable et/ou avec des labels de qualité ou de bien-être animal



Taux actuel : 50 %



COLLECTIVITÉ RESPONSABLE

Alimentation durable

En actions

DES PANIERS BIO AU BOULOT

La Ville propose, chaque année, à ses agents une livraison hebdomadaire de paniers bio sur leur lieu de travail, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur santé. L'initiative : « Des paniers Bio au boulot » s'est progressivement étendue à de nouveaux sites de livraison et d'autres organismes comme le CCAS. Avec les mutualisations successives entre la Ville et la Métropole, l'opération a été élargie aux agents de la Maison de la Métropole ainsi qu'aux structures proches des cinq points de livraison, comme le conservatoire à rayonnement régional, le musée de la Cour d'or, ou l'office de tourisme.

L'étape suivante consistera à proposer aux agents le choix entre deux opérations complémentaires : le drive fermier de la Métropole qui permet de sélectionner et de commander des légumes de saison sans engagement, avec une livraison à la Maison de la Métropole, et « les paniers bio au boulot », dont les produits varient en fonction des récoltes du maraîcher, impliquant des aléas climatiques et une solidarité entre les adhérents qui s'engagent pour une saison complète.

CANTINES SCOLAIRES : OBJECTIF RESPECTÉ MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

Malgré l'inflation, la loi EGalim, qui impose 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits bio, a été respectée dans les cantines grâce à des mesures telles que la réservation anticipée des repas et le choix entre deux menus. Ces initiatives ont permis de réguler la production des repas et de réduire le gaspillage alimentaire. De plus, les actions d'éveil au goût ont encouragé la découverte de nouvelles saveurs. L'achat de produits locaux a également aidé à maintenir les budgets et à poursuivre une politique d'achats durables, tout en garantissant l'équilibre nutritionnel des repas.

Quelques chiffres

- 5 sites de livraisons des paniers bio (144 avenue de Thionville, Pôle des Lauriers, hôtel de ville, CCAS, Maison de la Métropole)
- 32 agents en moyenne souscrivent à l'opération « des paniers bio au boulot »

Achats responsables

En actions

OBJECTIF : 100 % DES MARCHÉS PUBLICS DEVRONT CONTENIR UNE DISPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Depuis plusieurs années, la Ville de Metz est engagée dans une démarche d'achat responsable, intégrant des critères environnementaux dans tous ses marchés publics. Pour formaliser ces pratiques et aller plus loin, elle a élaboré un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER). Ce schéma, fruit d'un travail de co-construction dépasse les exigences réglementaires et vise à soutenir la transition vers des modèles de production et de consommation plus durables. Il met l'accent sur l'atténuation du changement climatique, la préservation des ressources et la protection des populations vulnérables. Adopté lors du conseil municipal du 15 juillet 2024, le SPASER repose sur les trois piliers du développement durable (environnemental, social et économique) ainsi que sur un quatrième axe dédié à la gouvernance des achats, essentiel pour sa mise en œuvre.



UNE PROFESSIONNALISATION CONTINUE

L'axe Gouvernance du SPASER vise à renforcer la professionnalisation de la fonction achats, essentielle à la mise en œuvre du SPASER. Le succès de ce dernier repose sur une approche collective, nécessitant l'engagement et la participation de tous les acteurs des achats publics, qu'il s'agisse des agents ou des opérateurs économiques. La formation de l'ensemble des agents, acteurs de l'achat public, aux enjeux de transition écologique, sociale et économique est nécessaire afin de leur fournir les réflexes et les outils pour pratiquer une commande publique responsable.

DES CONTRATS RÉSERVÉS

En 2023, plusieurs contrats ont été attribués à des entreprises adaptées, qui emploient au moins 55 % de salariés en situation de handicap dans des conditions de travail adaptées à leurs besoins spécifiques. Parmi les produits concernés, on trouve notamment les recharges de paperboard, les enveloppes sans logo, le matériel de bureau ergonomique et les fauteuils de bureau ergonomiques, désormais fournis par ces entreprises.

Quelques chiffres

- 213 marchés publics
- 107 marchés publics intègrent des critères environnementaux
- 50,2 % des marchés publics intègrent des critères environnementaux
- 25 marchés publics comportent des clauses sociales
- 11,7 % des marchés publics comportent des clauses sociales

Ndlr : Un critère est pris en compte lors de la notation des offres techniques, une clause est stipulée dans le cahier des charges

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne les marchés publics passés par la ville pour des prescriptions environnementales et/ou clauses sociales. L'objectif est visé en additionnant les parts de prescriptions environnementales et clauses sociales des différents marchés



100 % de l'ensemble des marchés de la Ville intégrant des prescriptions environnementales et/ou clauses sociales



80,3 % des marchés publics messins intègrent une clause sociale et/ou environnementale (contre 59,3% en 2022)

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne les événements organisés et accueillis par la Ville de Metz ayant une approche éco-responsable (affichage d'engagements concrets sur les déchets, l'énergie, l'accessibilité universelle, l'eau, l'alimentation...)



75% des manifestations organisées par la Ville avec des engagements écoresponsables



100% de manifestations organisées par la Ville avec des engagements écoresponsables



41% des manifestations organisées ou coorganisées par la Ville écolabellisées



Éco-manifestations

En actions

ACTEURS SOLIDAIRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Ville de Metz a initié une démarche écologique en commandant 32 000 gobelets réutilisables pour ses événements, confiant leur gestion à l'ESAT Solidarité de l'AFADAM, une structure d'insertion. Ainsi lors des événements, la Ville emprunte les écocups et les restitue à l'ESAT, en payant le lavage. Face à un taux de restitution insuffisant, la Ville a lancé une expérimentation via un appel à manifestation d'intérêt pour impliquer des associations locales dans la gestion des consignes et la distribution des gobelets. Ces associations bénéficient d'un espace d'exposition et de matériel fourni par la Ville, et peuvent conserver les consignes non restituées. Des bacs solidaires sont également mis à disposition pour encourager le public à rendre les gobelets. Le bilan de cette expérimentation évaluera l'impact de la présence des associations sur le comportement écocitoyen du public.

LES PREMIÈRES LABELLISATIONS INTERNES

Cette année, les premières manifestations éco-labellisées selon le référentiel interne, développé en collaboration avec l'association EMERGE, ont vu le jour. Une demi-journée de formation a été organisée pour les agents en charge des labellisations internes, leur permettant de maîtriser le référentiel d'engagements et d'intégrer dès maintenant des pratiques écoresponsables dans l'organisation future des événements. La « Faites » de la propreté, organisée durant la semaine de la propreté, a été la première manifestation à recevoir cette labellisation interne. Deux autres événements ont également obtenu le label de niveau 3 : le passage de la flamme olympique (pour la partie non gérée par le Comité Olympique) et les « entretiens de la biodiversité », coorganisés avec l'Institut Européen d'Écologie et le parc animalier de Sainte Croix.

Quelques chiffres

- 22 manifestations organisées ou coorganisées par la Ville concernées par une éco-labellisation (en interne ou via l'association EMERGE)
- 9 manifestations écolabellisées
- 3 labellisations successives pour les fêtes de la Mirabelles (niveau 2 sur 3)
- 2 labellisations successives pour Macellum (niveau 1, puis 2)
- 1^{ère} labellisation pour RDV aux jardins (niveau 2)
- 216 écocups déposés dans le bac à gobelets solidaires lors de Macellum
- 10% d'écocups non restitués lors de Macellum (contre 31% la précédente édition)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



En actions

NOËL SOLIDAIRE

Afin de favoriser la consommation collaborative et durable, dans une visée locale, équitable et solidaire, une expérimentation a été menée lors du marché de Noël 2023, avec la mise à disposition gratuite par la Ville, de 2 chalets place de la République, pour 11 associations*. Elles se sont relayées pour vendre des objets ou produits alimentaires, pour certains réalisés par des bénéficiaires de chantiers participatifs, d'ateliers relevant de l'accompagnement social de personnes en précarité ou en insertion professionnelle. Une manière de promouvoir des projets solidaires ou humanitaires auprès des visiteurs. Cette expérimentation, désormais pérennisée, comprendra trois chalets alignés, incluant l'acquisition d'un troisième chalet accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes présentant des handicaps sensoriels.

* APF France Handicap, Association Eclaireuses Eclaireurs de France, CMSEA 57 Prévention Spécialisée, Echanges Lorraine Ukraine, La Conserverie locale, La recyclerie du sport, Lorraine Femmes de Cœur, Secours Catholique 57, Secours Populaire 57, Woippy Régie, 1Terre 1Jardin Pour 2 Mains

Développer des modes de production et de consommation responsables



Mettre en place une politique d'accompagnement des structures d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et d'Économie Circulaire qui souhaitent s'implanter sur le territoire messin

Développer des modes de production et de consommation responsables



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



100 nouvelles parcelles de jardins familiaux



200 nouvelles parcelles de jardins familiaux



815 parcelles soit 71 parcelles nouvelles par rapport à la donnée de référence de 744

CONSOMMATION RESPONSABLE

En actions



L'IMPACT DE LA CONSOMMATION VESTIMENTAIRE

Partenaire de la Quinzaine du commerce équitable, organisée du 13 au 28 mai 2023, le CCAS de la Ville de Metz a porté une programmation centrée sur la thématique du vêtement. L'exposition : « Libère tes fringues ! » a été proposée dans ses locaux pour sensibiliser les publics à l'impact environnemental et sociétal de la fast fashion et aux alternatives à l'achat de vêtements, notamment via le faire soi-même. Le CCAS a également animé, à l'hôtel de ville, une table ronde sur le cycle de vie du vêtement, en valorisant les actions développées par Caritas Moselle (focus sur le vestiaire solidaire et ses bénéficiaires), Emmaüs Peltre (parcours des dons, en lien avec la filière de recyclage), la Cravate Solidaire (collecte de vêtements en entreprise et accompagnement vers l'emploi) et la start-up messine Fenyx (production de vêtement éco-conçus et éthiques).

JARDINS FAMILIAUX : UNE DEMANDE CROISSANTE

Pour que les habitants puissent consommer responsable, les jardins familiaux de Metz sont dédiés à la culture potagère, avec pour objectifs de permettre un accès à une nourriture bon marché et de qualité aux familles bénéficiaires. Le quartier de Borny enregistre la plus forte demande pour ces jardins. Globalement, le nombre de demandeurs ne cesse de croître, avec 508 personnes en attente d'une parcelle à la fin de décembre 2023. La Ville met en œuvre plusieurs projets de nouveaux jardins familiaux pour répondre à cette demande, chacun impliquant la préservation des arbres existants, la création de chemins, l'installation de bornes d'eau et de récupérateurs, ainsi que l'organisation de formations au compostage.



Quelques chiffres

- 21 jardins partagés (+3/2022)
- 2,5 ha de surfaces enherbées en éco-pâturage
- 782 parcelles en location à destination des messins sur 25 sites disséminés sur le territoire de la Ville
- 73 parcelles en cours de réfection pour être relouées
- 17 gagnants du concours des plus beaux jardins familiaux en 2023
- 51 récupérateurs d'eau de pluie fournis aux jardiniers
- 1,2 million d'euros de budget consacré aux jardins familiaux depuis 2020



Orientation stratégique 5

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Liens avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) :



Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne la
plantation d'arbres et
arbustes à Metz



60 000 arbres et
arbustes plantés



100 000 arbres et
arbustes plantés



42 650 arbres et
arbustes plantés depuis
l'hiver 2020/2021



RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

En actions

JE FLEURIS MA RUE

Initié par la Ville pour embellir le cadre de vie et favoriser la nature et la biodiversité en milieu urbain, le dispositif « Je fleuris ma rue » s'appuie sur l'engagement des habitants, des commerçants et des associations. Que ce soit par le fleurissement des façades d'immeubles, des pieds d'arbres ou des plantations sur les trottoirs, ces actions contribuent à améliorer le confort thermique des quartiers en luttant contre les îlots de chaleur urbains grâce à la végétalisation des murs, à améliorer la qualité de l'air et à réduire l'imperméabilité des sols, tout en renforçant le lien social entre voisins. Les demandes sont nombreuses et se développent de plus en plus dans les quartiers périphériques.

UN ARBRE DANS MON JARDIN

Il est couramment admis qu'un arbre adulte équivaut à 5 climatiseurs. Aussi, la Ville de Metz souhaite poursuivre le développement du couvert végétal sur son territoire en permettant aux particuliers qui disposent d'une maison avec jardin de bénéficier d'un arbre gratuitement.

Cette opération a pour but de :

- favoriser la nature et la biodiversité en ville
- créer des corridors écologiques et renforcer la trame verte
- contribuer à l'assainissement de l'air (captation du gaz carbonique)
- augmenter les zones d'ombre permettant un abaissement de la température
- participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie
- bénéficier de fruits issus de cet arbre le cas échéant

Les arbres proposés, après consultation avec les habitants, incluent des jeunes arbres fruitiers (mirabelle, pomme, poire et divers cerisiers) ou des jeunes arbres feuillus (érable, charme, aubépine, poirier sauvage et cerisier à grappes) destinés principalement aux oiseaux. Les arbres sont distribués lors de l'événement Jard'In Metz, qui se tient chaque année au mois d'octobre.

Quelques chiffres

- 500 m² de replantation de haies bocagères et de reboisement
- 27% des espaces verts sont classés "jardins naturels" (classe 3 de la gestion différenciée)
- 20% des espaces verts sont classés "jardins sauvages" (classe 4 de la gestion différenciée)
- 2,5 Ha de surface enherbée en éco-pâturage
- 21 points de fleurissement réalisés dans le cadre de "je fleuris ma rue"
- 88 points de fleurissement depuis 2019
- 165 m² de surface déminéralisée en ville depuis le début de l'opération
- 200 arbres fruitiers et jeunes feuillus issus de pépinières locales

PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



DES PÔLES EXEMPLAIRES

En juin 2023, le Pôle propreté urbaine a renouvelé avec succès ses certifications ISO 9001 et ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités :

- le nettoyage du domaine public et du mobilier urbain
- la gestion des déchets collectés & de la zone de transit
- la viabilité hivernale
- la promotion et la sensibilisation écocitoyenne
- la médiation et la verbalisation des usagers
- la relation usagers et la participation citoyenne
- la gestion interne des ressources
- l'innovation & l'amélioration continue

Le Pôle bâtiments & logistique technique a également renouvelé pour la 6^{ème} fois sa certification ISO 14001. Ce pôle avait initié la 1^{ère} démarche de certification ISO 14001, et avait obtenu cette certification pour la première fois en 2006.

Quelques chiffres

- 4 272 m² rendus perméables (chaussées, trottoirs, parkings...) en 2023
- 1 000 m² rendus perméables dans les écoles élémentaires du Graouilly, et de Plantières
- 520 m² rendus perméables Boulevard St Symphorien, 1 432 m² Avenue Robert Schuman / Boulevard Poincaré (phase1) / Rue de Toul (phase 2)
- 320 m² rendus perméables rue du Roi Albert (Queuleu)

Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif

L'objectif concerne
les services de la ville
certifiés ISO. L'enjeu de
ces démarches est, entre
autres, de prévenir et
de maîtriser les risques
potentiels de pollution des
activités municipales sur
les milieux naturels et sur
l'environnement.



Maintenir les
certifications
environnementales
ISO pour les services
techniques de la Ville



2 pôles certifiés

Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif
Territoire messin



Déployer une politique
sur la place de l'animal
dans la Ville

Quelques chiffres

- 49 animations à destination des enfants sur la biodiversité (temps scolaire, périscolaire et extrascolaire)
- 9 espaces sans laisse aménagés (+2)
- 34 doléances traitées concernant les pigeons (-1/2022)
- 8 doléances traitées concernant les corvidés (+5/2022)
- 21 médiations réalisées principalement autour des corvidés ou des columbidés (+6/2022)
- 211 nichoirs à mésanges installés depuis 2021 dont 10 en 2023
- 3 écuroducs installés boulevard Victor Demange, boulevard Poincaré et pont Sainte-Barbe



PLACE DE L'ANIMAL DANS LA VILLE

En actions

LES PIGEONNIERS MUNICIPAUX

Un an après l'installation du premier pigeonnier à Metz Bellecroix, le bilan est positif : tout au long de la journée, entre 50 et 80 pigeons fréquentent régulièrement le pigeonnier. De plus, il a permis de contrôler la prolifération de 168 individus, y compris leur descendance, en une année. Un second pigeonnier a été installé au square Loiseau de Persuis à Metz Sablon pour créer un habitat de substitution à la suite de la destruction des bâtiments appartenant à l'armée qui abritaient une colonie de 200 pigeons. En effet, lors de la destruction des bâtiments, l'effarouchement sur les oiseaux est compensé par l'attrait du pigeonnier. Ces pigeonniers doivent permettre, à terme, de réguler la population de pigeons afin de réduire les nuisances subies par les riverains, tout en veillant au respect du bien-être animal. L'objectif est de regrouper un maximum de pigeons au pigeonnier et de réguler les populations par un moyen doux et sans danger, en stérilisant une partie des œufs.

UTILISER LA LUTTE BIOLOGIQUE

La chenille processionnaire du chêne était présente dans le parc de Gloucester à Borny. La pose de nichoirs à mésanges charbonnières, prédateur naturel de l'espèce, a été proposée pour lutter contre la pullulation des chenilles particulièrement urticantes pour l'homme et les animaux domestiques. L'installation de nichoirs permet, à la fois de réduire l'utilisation des insecticides, et de pérenniser la présence de la mésange, dont les sites de nidification naturels se raréfient.

ADAPTER LE TERRITOIRE POUR LA FAUNE

L'écureuil roux, espèce protégée, fréquente les milieux arborés tels que les forêts, bosquets, parcs et jardins. Pour se nourrir et se reproduire, il doit se déplacer entre différents habitats. En milieu urbain, les routes larges empêchent les branches des arbres de se toucher, obligeant l'écureuil à descendre et à traverser la route, ce qui augmente le risque de se faire écraser. Avec l'aide de l'AGURAM, les routes qui forment des ruptures entre les habitats favorables à l'espèce ont été identifiées, et 9 écuroducs ont déjà été installés.



Des appareils photos à détecteurs de mouvement ont été installés au niveau des écuroducs pour vérifier le passage des écurouils sur le dispositif, comme ici, rue du Haut-Noyer à Plantières-Queuleu.

SENSIBILISATION À LA NATURE EN VILLE

En actions

SENSIBILISER À LA PLACE DE L'ANIMAL EN VILLE

Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation autour des enjeux liés à la place de l'animal en ville sont organisées pour les écoles, les centres de loisirs et le conseil municipal des enfants, en collaboration avec des associations. Ces actions incluent le bien-être des animaux de compagnie avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), le respect des animaux de ferme avec l'association Welfarm, et la place de l'animal en ville avec AERHO, l'Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux.



Une écoute acoustique des chauves-souris a conclu la balade nocturne © CPEPESC

SENSIBILISER À TOUT ÂGE

En collaboration avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine), plusieurs événements ont été organisés pour sensibiliser le public aux chauves-souris. Parmi ces initiatives, on compte une balade nocturne à Metz, des enquêtes ludiques pour enfants, ainsi que des conférences suivies de balades pour le club seniors Les 4 Bornes et les résidents de la résidence Désiremont. La balade nocturne a attiré un grand nombre de participants, démontrant l'intérêt des Messins pour ces animaux, leur mode de vie et leur utilité. Les conférences et balades pour seniors et résidents ont également reçu des retours très positifs.

Quelques chiffres

- 11 animations périscolaires sur le bien-être animal (respect des animaux de ferme, bien-être des animaux de compagnie, place de l'animal en ville)
- 12 écoles disposent d'un coin de nature, coin jardin, ou potager
- 2^{ème} ville de France où il fait bon vivre avec son chien d'après Le Figaro

Préserver la biodiversité,
protéger les milieux et les
ressources



Périmètre de l'objectif
L'objectif concerne les écoles
maternelles et élémentaires
de la Ville de Metz



42% des écoles disposent
d'un coin de nature et/ou
d'un coin de jardin et/ou
d'un potager



50% des écoles disposent
d'un coin de nature et/ou
d'un coin de jardin et/ou
d'un potager



Suivi de l'objectif 2^{ème}
année : 19,7%

Orientation stratégique n° 1 - Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains		
Education au développement durable Objectif 2026 : 75 % des enfants scolarisés sensibilisés à l'environnement et au développement durable à la fin de leur scolarité dans le premier degré	Suivi à fin 2023 78,6%	Tendance ☁️
Emploi Objectif 2026 : Viser 7 % de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)	6,5 %	☁️
Santé-environnement / Qualité de l'air Objectif 2026 : Viser moins de 6 jours de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine PM10	0 jour (4 depuis 2021)	☁️
Santé-environnement / Santé et sécurité au travail Objectif 2026 : Réduire à 28 le taux de fréquence des accidents de travail des agents	24,1 %	☁️
Santé-environnement / Eco-mobilité Objectif 2026 : Sensibiliser aux déplacements alternatifs et former 60% des agents qui disposent d'un permis VL en éco-conduite	49,3 %	☁️

Orientation stratégique n° 2 - Adapter le territoire au changement climatique et en atténuer les effets		
Transition énergétique => Energies renouvelables Objectif 2030 : Atteindre 1/3 d'énergies renouvelables et de récupération dans le mix des énergies consommées sur le territoire messin	Suivi à fin 2023 Bilan Carbone disponible début 2025	Tendance ☁️
Transition énergétique => Rénovation énergétique Objectif 2030 : Planifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments concernés par le décret tertiaire	69,2% des bâtiments concernés par le décret tertiaire ont fait l'objet d'un audit énergétique	☁️
Transition énergétique => Constructions neuves Objectif 2030 : Viser 100% des constructions neuves certifiées NF Habitat HQE	2 projets en cours ou à venir : CSC Borny et Pôle gymnique	☁️
Transition énergétique => Lutte contre la précarité énergétique Objectif 2026 : Viser 1500 rénovations énergétiques de bâtiments d'habitation (MAJ nécessaire selon PCAET)	832	☁️
Atténuation du changement climatique => Réduire les émissions de GES Objectif 2026 : Réduire de 65% les émissions de gaz à effet de serre de la ville de Metz	Bilan Carbone disponible début 2025	☁️
Atténuation du changement climatique => Réduire l'empreinte carbone Objectif 2026 : Réduire de 31% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Bilan Carbone disponible début 2025	☁️
Atténuation du changement climatique => Adaptation à la chaleur Objectif 2026 : 60% des cours d'écoles auront fait l'objet d'une adaptation à la chaleur et/ou végétalisation	25,9%	☁️
Atténuation du changement climatique => L'eau potable Objectif 2026 : 60% des aires de jeux/aires de fitness/terrain multisports en accès libre équipés d'une borne-fontaine d'eau potable	36%	☁️

Objectif stratégique n°3 - Renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre territoires et générations		
Action sociale et insertion Objectif 2026 : Réduire de 25% le taux de pauvreté monétaire dans les quartiers prioritaires*	Suivi à fin 2023	Tendance
* Chaque QPV a son propre taux de pauvreté. Il n'existe pas de taux de pauvreté moyen pour l'ensemble des QPV. Les taux de pauvreté connaissent une tendance à la hausse depuis 2012 : ils étaient alors compris entre 41 et 51% selon les QPV. L'objectif de réduction du taux de pauvreté se veut très ambitieux, avec l'ambition de le ramener progressivement au taux de pauvreté de la ville de Metz	Taux de pauvreté Metz : 23 %	2021
	Libellé du QPV	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)
	Bellecroix	56,0
	Hauts De Vallières	55,0
	Borny	53,0
	Sablon Sud	55,0
	La Patrotte - Metz-Nord	46,0
Quartier Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie	50,0	
Emploi et insertion Objectif 2026 : Développer les politiques d'insertion en faveur des messins	Ateliers collectifs variés Permanences délocalisées sur l'ensemble des quartiers Accueil et accompagnement personnalisé des demandeurs Clauses sociales dans les marchés Informations collectives, forums emploi, challenge sport emploi en lien avec les entreprises du territoire Plateforme emploi en ligne	☁️
Egalité des femmes et des hommes Objectif 2030 : Maintenir la part des femmes et des hommes dans les fonctions de direction dans la collectivité entre 40 et 60%	42,1%	☁️
Solidarité entre territoires pour une eau de qualité – Le Rupt de Mad Objectif 2030 : Viser 20% de la surface agricole convertie sur la zone de captage du Rupt de Mad	16,57%	☁️

Orientation stratégique n°4 - Développer des modes de production et de consommation responsables		
Gestion des déchets et propreté – Economie Circulaire Objectif 2030 : Maintenir à plus de 90% la valorisation des déchets collectés par le Pôle Propreté Urbaine	Suivi à fin 2023 99,16%	Tendance ☀️
Consommation d'eau Objectif 2030 : Atteindre et maintenir 85% de rendement d'eau potable	86,5%	☀️
Collectivité responsable => cantines scolaires Objectif 2026 : Viser 70% de denrées dans les menus des cantines scolaires d'origine bio et/ou à haute valeur environnementale (HVE) et/ou locale et/ou équitable et/ou avec des labels de qualité ou de bien-être animal	50%	☁️
Collectivité responsable => Achats responsables Objectif 2026 : 100 % de l'ensemble des marchés de la Ville avec des prescriptions environnementales et/ou clauses sociales	80,3%	☁️
Collectivité responsable => Eco-manifestations Objectif 2026 : 75% de manifestations à Metz avec des engagements Ecoresponsables	40,9 %	☁️
Economie sociale et solidaire Objectif 2026 : Mettre en place une politique d'accompagnement des structures d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et d'Economie Circulaire qui souhaitent s'implanter sur le territoire messin	Les Frigos	☁️

	Metz Territoire de commerce équitable et engagement au sein du Réseau Grand-Est des collectivités engagées pour le commerce équitable Les chalets de Noël solidaires Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des écocups dans le cadre des éco manifestations	
Consommation responsable Objectif 2026 : 100 nouvelles parcelles de jardins familiaux 2021 : 744 parcelles = valeur de référence / Objectif : 844 parcelles	815 parcelles	☁️

Orientation stratégique n°5 - Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources		
Réservoirs de biodiversité et continuités écologiques Objectif 2026 : 60 000 arbres et arbustes plantés	Suivi à fin 2023 Environ 41 500 arbres et arbustes plantés depuis l'hiver 2021/22	Tendance ☁️
Protéger les milieux et les ressources Objectif 2030 : Maintenir les certifications environnementales ISO pour les services techniques de la Ville	2 pôles certifiés	☁️
Place de l'Animal dans la Ville Objectif 2026 : Déployer une politique sur la place de l'Animal dans la Ville	Depuis 2021 : 123 stérilisations de chats errants 9 espaces sans laisse aménagés 115 doléances (pigeons et corvidés) 41 médiations 213 abris pour la faune installés 9 passages à faune installés Mise en place d'animations, sensibilisations, visites guidées tous publics (dont scolaires) autour de la biodiversité et du bien-être animal	☀️
Sensibilisation à la Nature en ville 42% des écoles disposent d'un Coin de Nature et/ou d'un coin de jardin ou d'un potager	19,7%	☁️





CONCEPTION ET RÉDACTION

Direction de la transition écologique en lien avec les services de la Ville de Metz

RÉALISATION ET IMPRESSION

Communication interne & reprographie / Ville de Metz

PHOTOS

Photographe / Ville de Metz

DATE

Décembre 2024



Brochure imprimée sur du papier labellisé
100% PEFC.

